

Guéret, le 20 août 2019

Sécheresse : la totalité du département reste en crise

Une nouvelle réunion du Comité sécheresse s'est tenue aujourd'hui sous la présidence de Madame la Préfète de la Creuse.

La situation de sécheresse continue de s'aggraver progressivement, les quelques trop rares pluies qui se sont produites début août n'ayant eu qu'un effet négligeable et très passager. La plupart des cours d'eau sont à des niveaux de débits extrêmement bas, la pêche y demeure interdite notamment en 1^{ère} catégorie. Aucune pluie significative n'est prévue dans les jours à venir, alors que les températures vont à nouveau augmenter.

Le point le plus préoccupant concerne les eaux souterraines, dont la plupart sont à des niveaux jamais rencontrés par le passé, du fait d'une absence de recharge réelle des nappes depuis 14 mois.

Face à cette situation, le placement du département en situation de crise est maintenu jusqu'au 31 octobre prochain au moins. Tous les prélèvements en rivières ou étangs demeurent interdits, ainsi que les usages de l'eau tels que l'arrosage des jardins, pelouses, le lavage des véhicules hors stations spécialisées, le lavage des trottoirs, le remplissage des piscines. Les dérogations à ces interdictions ne sont accordées qu'à des professionnels, dans des cas strictement limités.

Plus que jamais, Madame la préfète tient à rappeler toutes les consignes d'économie d'eau et de limitation volontaire des usages non indispensables. Cette attitude citoyenne est particulièrement attendue à l'approche de la période de rentrée, où la consommation d'eau augmente traditionnellement, pouvant mettre l'approvisionnement de certaines collectivités en difficulté.

Des mesures d'approvisionnement d'urgence sont prévues en cas de rupture, mais avec un impact toujours important sur les budgets des collectivités. Le cas des villes principales du département, dont Guéret, qui accueillent d'importants établissements scolaires, sera particulièrement suivi.